



| Date | N° Pièce | Client |
|------------|----------|--------|
| 13/06/2025 | 198454 | 50940 |

Abri Plus Equipement
14 rue des Frères Lumière

44310 ST PHILBERT DE GD LIEU

Tél : 02 40 78 08 08

RCS Nantes 402533707 - SIRET : 402 533 707 000 61
N° T.V.A intracommunautaire : FR 21 402 533 707

Commercial : KERLEAU Noémie 02 40 32 51 69

Mail : noemie.kerleau@abri-plus.com

Réf. Devis : 45_C1_006463

Notre Référence : ABRIS SECURISES

CA MONTARGOISE RIVES DU LOING

1 RUE DU FAUBOURG DE LA CHAUSS
CS - 10317

45200 MONTARGIS

A l'attention de Madame SAINT-LOUIS-AUGUSTIN
florence.saintlouisaugustin@agglo-montargoise.fr
Tel:02 38 95 02 02

| Code | Désignation Produit | Unité | Quantité | Px Unit H.T | % | Remise | Prix total net H.T |
|------|--|-------|----------|-------------|---|--------|--------------------|
| | Livré à : CONSIGNE CA MONTARGOISE RIVES DU LOING 658 Rue des Bourgoins 45200 MONTARGIS | | | | | | |

FOURNITURE ET POSE DE JOUR COMPRISE

Sous réserve d'un accès possible pour un semi-remorque sur le lieu de pose.

Toute contrainte de livraison (en porteur ou VL 3.5T) doit nous être signalée à la commande et pourra faire l'objet de plus-value.

Travaux de génie civil à réaliser par le Client au plus tard 15 jours avant la pose.

IDENTIFIANT : 45_C1_006463

LIEU DE POSE 658 rue des Bourgoins, 45200 Amilly

1 Abri fermé sécurisé de 40 places vélos et 10 places trottinettes

BENEFICIAIRE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

Compte-tenu du nombre important de demandes ALVEOLE+, nous validerons le délai d'installation du/des abris à réception de commande. Pour garantir une pose avant le 18 septembre 2025 (date butoir d'envoi des photos à Alvéole+), nous vous recommandons de passer commande très rapidement.

| | | | | |
|------------------------|---|------|-----------|-----------|
| 1. ABRI FERME SECURISE | | 1,00 | 40.246,00 | 40.246,00 |
| 32 | Abri MOSAIC 12x6m | PCE | 1,00 | 21.200,00 |
| | Abri vélo Mosaic 12mx6 m pour une capacité vélos de 40 places vélos + 10 Trottinettes+ 2 colonnes de casiers+ 1 station de réparation + 1 boîte à outils | | | 21.200,00 |
| | Dimensions : 12m x 6m x 2.10m (version basse) | | | |
| | Habilages : | | | |
| | - TOLE PERFORÉE ET TOLES PLEINES | | | |
| | Y compris : | | | |
| | Porte d'accès en tôle galvanisé et peinte de 1200mm | | | |
| | Porte côté droit et positionnée sur les 12m | | | |
| | Ensemble bandeau ventouses + barre antipanique par détection | | | |
| | Ferme porte | | | |

| Date | N° Pièce | Client |
|------------|----------|--------|
| 13/06/2025 | 198454 | 50940 |

Abri Plus Equipement
14 rue des Frères Lumière

44310 ST PHILBERT DE GD LIEU

Tél : 02 40 78 08 08

RCS Nantes 402533707 - SIRET : 402 533 707 000 61
 N° T.V.A intracommunautaire : FR 21 402 533 707

Commercial : KERLEAU Noémie 02 40 32 51 69

Mail : noemie.kerleau@abri-plus.com

Réf. Devis : 45_C1_006463

Notre Référence : ABRIS SECURISES

CA MONTARGOISE RIVES DU LOING

1 RUE DU FAUBOURG DE LA CHAUSS
 CS - 10317

45200 MONTARGIS

A l'attention de Madame SAINT-LOUIS-AUGUSTIN
 florence.saintlouisaugustin@agglo-montargoise.fr
 Tel:02 38 95 02 02

| Code | Désignation Produit | Unité | Quantité | Px Unit H.T | % | Remise | Prix total net H.T |
|----------------------------|---|-------|----------|-------------|-----------------|--------|--------------------|
| | Déclencheur Manuel vert Contacteur à clefs BAES Transport, déchargement, et montage par nos équipes Pose impérative sur DALLE BETON Hors genie civile, raccordement GESTION ACCES DIWIO RAL A DEFINIR | | | | | | |
| 28440 | Paroi A Mosaic tôle perforée <i>Habilage en tôle perforée R10T15 ép 2mm</i> | PCE | 5,00 | 464,00 | | | 2.320,00 |
| 28441 | Paroi B Mosaic tôle perforée <i>Habilage en tôle perforée R10T15 ép 2mm</i> | PCE | 7,00 | 698,00 | | | 4.886,00 |
| 28445 | Paroi C Mosaic tôle pleine <i>Habilage en tôle pleine galvanisée ép 2mm</i> | PCE | 1,00 | 440,00 | | | 440,00 |
| 29697 | Paroi C Mosaic tôle pleine <i>Habilage en tôle pleine galvanisée ép 2mm</i> Coffret élec 800x600x250 DIWIO <i>Comprend le coffret électrique + grille équipée + alim secourue + 2 batteries</i> | PCE | 1,00 | 2.250,00 | | | 2.250,00 |
| 199 | Eclairage LED 1 x 17W <i>Eclairage + détecteur de présence</i> <i>Tube néon LED 17W - 2300lm</i> <i>long 1240mm</i> <i>Câblage hors branchement</i> <i>Nous devons prévoir un pré-perçage pour installer l'éclairage LED</i> | PCE | 2,00 | 240,00 | | | 480,00 |
| 1.1. SUPPORTS VELOS | | | | 1,00 | 4.290,00 | | 4.290,00 |
| 29738 | Support vélos Duetto 2P - Galva <i>Rack vélo alterné haut-bas en acier galvanisé à chaud</i> <i>Entraxe 400mm</i> <i>Sécurisation du vélo en 3 points (cadre et roue)</i> <i>Module de 2 places vélos</i> | PCE | 20,00 | 188,00 | | | 3.760,00 |
| 21791 | Support trottinettes 10P sans mât <i>Longueur 2 m pour 10 trottinettes, sans mât ni panneau signalétique</i> <i>Attention, le support ne peut pas accueillir de trottinette électrique</i> <i>Voir fiche produit et plan d'implantation</i> | PCE | 1,00 | 530,00 | | | 530,00 |
| | RAL A DEFINIR | | | | | | |



| Date | N° Pièce | Client |
|------------|----------|--------|
| 13/06/2025 | 198454 | 50940 |

Abri Plus Equipement
14 rue des Frères Lumière

44310 ST PHILBERT DE GD LIEU

Tél : 02 40 78 08 08

RCS Nantes 402533707 - SIRET : 402 533 707 000 61
N° T.V.A intracommunautaire : FR 21 402 533 707

Commercial : KERLEAU Noémie 02 40 32 51 69

Mail : noemie.kerleau@abri-plus.com

Réf. Devis : 45_C1_006463

Notre Référence : ABRIS SECURISES

CA MONTARGOISE RIVES DU LOING

1 RUE DU FAUBOURG DE LA CHAUSS
CS - 10317

45200 MONTARGIS

A l'attention de Madame SAINT-LOUIS-AUGUSTIN
florence.saintlouisaugustin@agglo-montargoise.fr
Tel:02 38 95 02 02

| Code | Désignation Produit | Unité | Quantité | Px Unit H.T | % | Remise | Prix total net H.T |
|-------|---|-------|----------|-------------|---|--------|--------------------|
| | 1.2. RANGEMENTS | | | | | | |
| 29880 | Colonne 5 casiers Extérieur-cadenas Armoire 5 casiers extérieure L484*P633*H1855mm Porte acier RAL 7035 Fermeture par cadenas avec pieds y compris 5 prises électriques - pas obligatoire de les raccorder si non souhaitées | PCE | 2,00 | 1.400,00 | | | 2.800,00 |
| | 1.3. ENTRETIEN VELOS | | | | | | |
| 25913 | Station de gonflage peinte Station de gonflage: - 1 caisson en tôle pliée, galvanisée et peinte - 1 pompe inox + manomètre - 1 adhésif "Gonflez à bloc!" - visserie inox RAL A DEFINIR | PCE | 1,00 | 1.050,00 | | | 1.050,00 |
| 27454 | Boîte à outils murale RAL9005 Couleur RAL..... 9005 Set outils mural peint RAL 9005 (y compris 7 outils de réparation sertis sur câble d'acier): Fermeture serrure à clef (qté 2) Le kit comprend: - 1 tôle support (à fixer sur un poteau, une tôle ou un mur) - 1 couvercle adhésivé - 1 tournevis Torx T25 - 1 tournevis Plat PZ1 - 1 tournevis Cruciforme 0.8x4 - 1 clef plate de 15 - 2 démontes pneus - 1 outil avec 3 clefs Allen T4-5-6 visserie inox | PCE | 1,00 | 530,00 | | | 530,00 |
| | 2. GESTION D'ACCES CONNECTEE | | | | | | |
| | <i>La gestion d'accès et l'exploitation à distance de votre abri vélos comprend du matériel de contrôle d'accès (pose comprise avec l'abri) et des frais de paramétrages initiaux pour la création de vos sites (plateforme comprenant un back et un front office)</i> | | | | | | |
| 29614 | Contrôle d'accès DIWIO badge+NFC Alimentation solaire Oui/Non..... non | PCE | 1,00 | 4.900,00 | | | 4.900,00 |

| Date | N° Pièce | Client |
|------------|----------|--------|
| 13/06/2025 | 198454 | 50940 |

Abri Plus Equipement
14 rue des Frères Lumière

44310 ST PHILBERT DE GD LIEU

Tél : 02 40 78 08 08

RCS Nantes 402533707 - SIRET : 402 533 707 000 61
N° T.V.A intracommunautaire : FR 21 402 533 707

Commercial : KERLEAU Noémie 02 40 32 51 69

Mail : noemie.kerleau@abri-plus.com

Réf. Devis : 45_C1_006463

Notre Référence : ABRIS SECURISES

CA MONTARGOISE RIVES DU LOING

1 RUE DU FAUBOURG DE LA CHAUSS
CS - 10317

45200 MONTARGIS

A l'attention de Madame SAINT-LOUIS-AUGUSTIN
florence.saintlouisaugustin@agglo-montargoise.fr
Tel:02 38 95 02 02

| Code | Désignation Produit | Unité | Quantité | Px Unit H.T | % | Remise | Prix total net H.T |
|-------|---|-------|----------|-------------|---|---------|--------------------|
| 28707 | <p><i>Fourniture matériel DIWIOBOX</i> <i>Calculateur embarqué / Modem 4G / Lecteur de badges RFID + smartphone NFC</i> <i>Alimentation secourue</i> <i>Capteur porte ouverte</i></p> <p>Bouton pompier pour abri secteur</p> | PCE | 1,00 | 350,00 | | Gratuit | |
| 28999 | <p>Site web de gestion DIWIO</p> <p><i>Paramétrage du Back Office (Gestion des abris / Gestion des abonnés)</i> <i>Paramétrage avancé (Alertes / Ouverture porte / Reporting des usages)</i> <i>Prix forfaitaire par territoire</i> <i>Accompagnement à la prise en main inclus</i></p> | | 1,00 | 2.500,00 | | Gratuit | |
| 10600 | <p>Site web de souscription DIWIO</p> <p><i>Paramétrage du Front Office (Présentation du service / Offres tarifaires / Cartographie des abris / Compte usager)</i> <i>Personnalisation du site internet web responsive (logos / visuels / blocs textes)</i> <i>Paramétrage de la solution de paiement en ligne</i> <i>Paramétrage de l'application usager Diwio</i> <i>Prix par territoire</i></p> | | 1,00 | 4.500,00 | | | 4.500,00 |

Délais estimatifs à réception de commande avec fiche de renseignements :
6 à 8 semaines

Mode d'expédition : Nos soins

Règlement : Virement 30 jours NETS

Devis gratuit, valable 1 mois

| TVA | Montant HT | % TVA | Montant TVA |
|-----|------------|-------|-------------|
| 1 | 49.646,00 | 20,00 | 9.929,20 |

| | | |
|------------------|------------------|------------|
| TOTAL HT | 49.646,00 | EUR |
| TOTAL TVA | 9.929,20 | EUR |
| TOTAL TTC | 59.575,20 | EUR |

En validant la présente proposition, le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes en 3 pages annexes et les avoir acceptées sans réserve avant de passer commande.



INFORMATIONS CLIENT

■ Enseigne / Nom Client :

■ Contacts Techniques et Logistiques (2 conseillés)

Nom :



:



Nom :

:



GESTION ADMINISTRATIVE

■ Adresse de facturation :

■ Contact comptable :

Nom



Email pour envoi des factures dématérialisées



■ N° SIRET :

■ N° de TVA Intracommunautaire :

■ Régime TVA :

TVA

Autoliquidation

Exonéré

INFORMATIONS COMMANDE

■ N° Devis :

■ Travaux préalable à notre intervention (dont génie civil à votre charge) : Terminés en date du jour ou date de fin prévue :

■ Délai souhaité : Au plus vite Année / N° de semaine

Note : Les travaux préalables doivent être terminés 2 semaines avant le délai souhaité, une photo justificative sera exigée.

■ Adresse d'installation :

■ Couleur Ral :

INFORMATIONS TECHNIQUES

■ Nature du sol :

(pour l'abri)

Longrines Plots béton Dalle Béton Enrobé (ép. mini 7cm)

NB : pose impossible sur un autre type de sol

■ Nature du sol :

(pour les bornes vélos)

Longrines Plots béton Dalle Béton Enrobé (ép. mini 7cm)

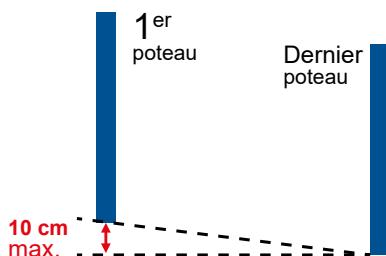
NB : pose impossible sur un autre type de sol

■ Emplacement :

| | | | |
|---|---------|---|---|
| Espace libre pour circuler autour de l'abri | > 80 cm | < 80 cm (pose des habillages impossible) | Photo de l'emplacement (Obligatoire) |
| Escabeaux / PIRL possibles autour de l'installation ? | Oui | Non | |

■ Pente = différence de niveau entre les poteaux les plus éloignés, en diagonale

| | | |
|--------------|---------------|---------------|
| Pas de pente | Pente < 10 cm | Pente > 10 cm |
|--------------|---------------|---------------|



⚠ *Les abris suivants ne tolèrent aucune pente :*

- > Beaupréau, Vernon, Oslo et Auvents voyageurs
- > Spécifiques : se référer à votre plan d'implantation

INFORMATIONS LOGISTIQUES / Accès au chantier

■ Quels documents exigez-vous pour entrer sur le site (identités, PPSPS, immatriculation du véhicule, ...)?

■ Le chantier est-il accessible à moins de 75 m par un camion **semi-remorque** (Lg 17m, lg 2.55m, Ht 4.00m) ?



Oui

Non* > *Si NON, votre interlocuteur commercial vous recontactera pour étudier les possibilités de livraison alternatives*

■ Est-il possible d'utiliser votre chariot élévateur (déchargement latéral, 1.5t de levage mini) :

> Pour le déchargement du matériel

Oui Non

> En cours de chantier

Oui Non

■ Y a t'il des contraintes particulières pour accéder au chantier ?

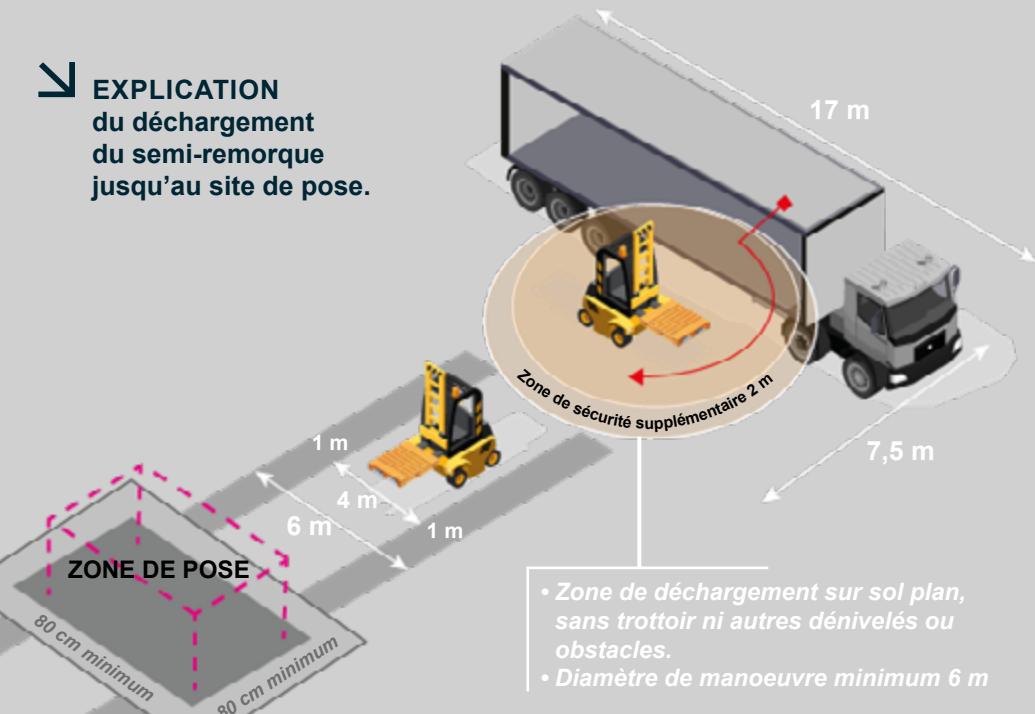
Oui Non

Hauteur max : (porche,...)

Largeur max : (portail,...)

Poids max :

EXPLICATION du déchargement du semi-remorque jusqu'au site de pose.



ABRI PLUS EQUIPEMENT

914, rue des Frères Lumière ■ 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu ■ France

02 40 78 08 08 ■ info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 € - RCS Nantes - 402 533 707 000 61 - APE 25 11 Z



Notre site de production a obtenu la certification ISO 14 001, ce qui signifie que nous mettons en œuvre une gestion visant à maîtriser notre impact sur l'environnement.

abriplus

abri-plus.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (les « **C.G.V.** ») régissent les relations contractuelles entre ABRI PLUS (la « **Société** » ou « **Abri Plus** ») et l'Acheteur professionnel (l' « **Acheteur** » ou le « **Client** »). Les C.G.V. sont systématiquement communiquées à tout Acheteur qui en fait la demande. Toute commande implique de la part de l'Acheteur l'acceptation des présentes C.G.V. Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de notre Société sont donnés à titre indicatif et son révisables à tout moment par notre Société. L'Acheteur reconnaît que les C.G.V. de notre Société prennent sur ses conditions générales d'achat.

1 - COMMANDE

La vente ne devient valable et définitive qu'après acceptation et confirmation écrite expresse de la commande, de notre part. Elle entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de ventes. Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande signé par l'Acheteur.

Les éventuelles modifications demandées par l'Acheteur ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités de notre Société et à sa seule discréction et après signature par l'Acheteur d'un bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix.

En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur après son acceptation par notre Société, pour quelque raison que ce soit, hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande tel que défini ci-après, sera de plein droit acquis à notre Société et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Le Client possède un droit de rétractation qui doit être notifié, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard 7 jours suivant la signature du bon de commande.

Par ailleurs, le Client peut annuler la commande, dans un délai supérieur à 7 jours suivant la signature du bon de commande, dans les conditions suivantes :

- entre 7 jours de la signature du bon de commande et 22 jours avant la livraison de la commande : 60% du prix HT de la commande sera dû à Abri Plus,
- entre 21 jours avant la livraison de la commande et 1 jour avant la livraison de la commande : 80% du prix HT de la commande sera dû à Abri Plus,
- si la livraison de la commande est en cours au jour de la demande d'annulation : 100% du prix HT de la commande sera dû à Abri Plus.

2 - PRESTATION DE MONTAGE

Notre prestation de montage implique les prérequis suivants.

a) Travaux au sol

Ils devront être finalisés avant notre intervention :

- enrobé (traçage compris) terminé 1 semaine avant notre intervention,
- dalle ou plots béton terminés 2 semaines avant notre intervention

Nous ne pourrons pas poser notre matériel sur un sol autre que de l'enrobé (pour certains abris) ou du béton conformément aux prescriptions indiquées sur les plans d'implantation de nos abris.

Les pavés autobloquants, le carrelage ou un sol stabilisé sont proscrits.

Une photographie du site d'installation sera exigée pour visualiser l'emplacement prévu.

b) Accès et Stationnement

L'accès au site d'installation doit être possible en camions poids lourd 12T ou en semi-remorque 40T.

Si l'accès au site se fait uniquement en camionnette 3.5T, ou en cas d'accès via parking à étages/aérien, les dimensions de la rampe d'accès doivent être précisée sur la fiche de renseignement dès la commande.

Une zone de stationnement de nos camions devra être mise à disposition à proximité du lieu de pose.

Si des documents sont nécessaires pour l'accès à votre site (plans de prévention, demande d'agrément, visite d'inspection commune, ...), ils doivent être précisés également à la commande.

c) Prestation de pose

Le lieu de pose devra être accessible avec un chariot élévateur, dégagé de tout matériel et balisé

d) Prestation de démontage (le cas échéant)

Nous n'évacuons pas les Abris démontés, vous devez mettre à disposition une benne à proximité du parking afin que nos équipes puissent y jeter les débris. Si toutefois aucune benne n'était mise à disposition lors de notre intervention, notre équipe de pose laissera le/les Abris démontés en stock sur site.

e) Prestations supplémentaires

Toute prestation supplémentaire doit faire l'objet d'un devis écrit et signé.

Sans validation des points mentionnés ci-dessus au plus tard 2 semaines avant la date de montage prévue sur l'ARC, notre intervention sera reportée selon les disponibilités de nos équipes, sans engagement de délai et sans contrepartie.

En cas d'intervention impossible de nos équipes d'installation dans le délai prévu sur l'ARC, du fait du Client (retard de chantier, parking non prêt, réalité non conforme aux prérequis listés précédemment), un supplément de 500€ HT pour réintervention sera facturé de plein droit.

ABRI PLUS EQUIPEMENT

14, rue des Frères Lumière • 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu • France

02 40 78 08 08 info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 €- RCS Nantes - 402 533 707 000 61 - APE 25 11 Z

abri-plus.com



Notre site de production a obtenu la certification ISO 14 001, ce qui signifie que nous mettons en œuvre une gestion visant à maîtriser notre impact sur l'environnement.

3 - PRIX

Par l'acceptation des C.G.V. le Client passe commande ferme et définitive à Abri Plus de la fabrication, de la livraison de l'abri, dans les conditions et pour le prix global et forfaitaire figurant sur le bon de commande. Les produits sont fournis au tarif de la Société en vigueur au jour de la passation de la commande. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée par notre Société. Ils ne comprennent pas les frais de douane éventuels qui restent à la charge de l'Acheteur.

Tout travail supplémentaire, exécuté à la demande du Client, sur son site ou en nos ateliers et non prévu à la commande, fera l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, dûment documentée. En cas de déplacements supplémentaires à celui nécessité par la livraison de l'abri, et ce du fait du Client, Abri Plus se réserve le droit de procéder à une facturation minimale de 500 € par déplacement. En cas d'absence lors de la livraison, Abri plus re-facturera une deuxième intervention au tarif en vigueur.

En cas de report de la livraison, à la demande du client, moins de 7 jours calendaires avant la livraison, Abri Plus se réserve le droit de procéder à une facturation minimale de 500 €.

En cas de report de la livraison, à la demande du client, au-delà d'un mois de la date de livraison initialement accordée sur l'A.R.C., Abri Plus se réserve le droit de facturer intégralement la commande et de facturer les frais de stockage le cas échéant.

4 - DELAI DE LIVRAISON

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sauf imprévu ou cas de force majeure. Notre Société se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler ses engagements en cas de non fourniture de renseignements nécessaires à l'exécution de la commande, retard dans les approvisionnements, sinistre de toute nature, et de façon générale, en cas de force majeure, sans que la modification, suspension ou annulation puisse donner lieu à indemnité de quelque nature que ce soit.

En cas de difficultés d'approvisionnement, notre société informera le Client et lui fera connaître les nouveaux délais de livraison.

La responsabilité d'Abri Plus ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

5 - LIVRAISON - TRANSFERT DE PROPRIETE – TRANSFERT DES RISQUES

La livraison sera effectuée par la remise directe des produits à l'Acheteur.

Le déchargement est à la charge de l'Acheteur sauf engagement contractuel contraire. Toute autre prestation fera l'objet d'un devis et/ou d'une facturation des coûts supplémentaires.

Il appartient à l'Acheteur de faire, à l'arrivée des produits, toutes vérifications utiles et, s'il y a manquant, avarie, malfaçon d'effectuer toutes réserves et démarches à l'encontre du transporteur. Toute réclamation de l'Acheteur devra effectuée par écrit et ne pourra être prise en compte que dans un délai de 5 jours calendaires après la livraison.

Le transfert de propriété des produits au profit de l'Acheteur, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce, quelle que soit la date de livraison desdits produits.

Le transfert des risques de perte et de détérioration à l'Acheteur sera réalisé dès livraison de la commande par notre Société, que le client ait émis des réserves ou non, indépendamment du transfert de propriété, et quelle que soit la date de paiement de la livraison des produits.

6 - FACTURATION

Nos produits sont facturés au prix convenu lors de la commande et confirmé par nous.

7 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Un acompte de 30% du prix total d'acquisition des produits pourra être exigé lors de la passation de la commande. Le solde du prix est dû à 30 jours net date de facture, sauf stipulation contraire sur le devis/bon de commande.

La Société ne sera pas tenue de procéder à la livraison des produits commandés par l'Acheteur si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées ci-dessus.

En cas de non-paiement par l'Acheteur, au-delà du délai fixé ci-dessus, des pénalités de 3 fois le taux légal de la totalité des sommes dues et échues TTC du prix figurant sur la facture (dans les limites du taux d'usure) par mois de retard, seront dues automatiquement et de plein droit et sans mise en demeure préalable, par l'Acheteur au profit d'Abri Plus. En cas de non-respect des conditions de paiement, Abri Plus se réserve le droit de diminuer les éventuelles remises accordées/l'exécution de ses obligations.

Sauf accord exprès préalable et écrit de notre Société, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée entre d'éventuelles pénalité de retard dans la livraison ou non-conformité des produits commandés d'une part, et les sommes dues par ce dernier, à notre Société, au titre de l'achat desdits produits.

Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros sera du de plein droit et sans notification préalable par l'Acheteur en cas de retard de paiement. Abri Plus se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire à l'Acheteur en cas de retard de paiement, si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation de justificatifs.

ABRI PLUS EQUIPEMENT

14, rue des Frères Lumière • 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu • France

02 40 78 08 08 info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 €- RCS Nantes - 402 533 707 000 61 - APE 25 11 Z

abri-plus.com



Notre site de production a obtenu la certification ISO 14 001, ce qui signifie que nous mettons en œuvre une gestion visant à maîtriser notre impact sur l'environnement.

Aucune contestation concernant une facture de plus de deux mois ne sera admise. Aucune réclamation ou contestation n'autorise nos Clients à différer le paiement d'une facture. Nos Clients s'engagent à respecter l'échéance quelles que soient les circonstances (fermeture pour congés, délais de poste, notamment).

Aucune remise pour paiement comptant n'est appliquée.

Toute connaissance d'un changement important dans la situation économique ou financière de l'Acheteur, même après exécution partielle des commandes, peut entraîner la révision des conditions d'exécution de ces dernières, notamment l'exigence des garanties que nous estimons suffisantes et la modification des conditions habituelles de règlement. Le refus d'un Client de fournir lesdites garanties nous autorise à annuler tout ou partie de la commande.

8 - RESERVE DE PROPRIETE

Les produits restent notre pleine et entière propriété, jusqu'au paiement intégral du prix, intérêts et accessoires. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis à Abri Plus à titre d'indemnisation forfaitaire sans préjudice de toute autre action que nous serions en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'Acheteur.

Nonobstant la réserve de propriété, l'Acheteur assumera, à ses frais, la charge des risques (le risque de perte et de détérioration) dès que les produits commandés lui auront été remis.

L'Acheteur s'oblige en conséquence à faire assurer à ses frais, les produits commandés au profit d'Abri Plus par une assurance ad 'hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier ce dernier lors de la livraison. A défaut nous serions en droit de retarder la livraison jusqu'à à la présentation de ce justificatif.

9 - GARANTIE - RECLAMATION

Notre Société assure la garantie des vices cachés dans les conditions légales.

Abri Plus garantit le polycarbonate contre le jaunissement pendant une période de 5 ans à compter de la livraison. Seule la matière est garantie, la main d'œuvre et les frais de déplacement restant à la charge du Client et feront l'objet d'un devis accepté par les deux parties. Sont exclues de la garantie les grêles violentes, fortes chutes de neiges, vent > 130 km/h, accident et vandalisme.

Abri Plus garantit tous les éléments en métal de l'abri contre la corrosion pour une durée de 5 ans et la peinture pour une durée de 2 ans, pièces et main d'œuvre. Sont exclus de la garantie les rayures et éclats de peinture dus au fait de l'utilisation anormale de l'abri ou survenues après la livraison.

La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur comme en cas d'usure normale du produit, d'utilisation anormale ou non-conforme du produit ou de force majeure. De plus, toute réclamation due à une erreur d'interprétation ou de lecture de la commande, ne sera pas recevable.

Une réclamation concernant un verre livré cassé doit être impérativement formulée sur le bon de livraison ou procès verbal de chantier, un signalement tardif ne peut être pris en compte. Pour toute autre réclamation, notre Société ne prendra à sa charge le remplacement des produits verriers présentant une erreur ou un vice apparent, que si cette erreur ou ce vice est signalé avant exploitation ou mise en œuvre du produit et/ou au plus tard dans les 48h suivant l'enlèvement ou la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de survenance d'un désordre affectant l'abri (dégradation des matériaux, maintien de la structure), le Client doit, dans les 30 jours suivants cette constatation, prévenir Abri Plus, par lettre recommandée avec AR. Dans tous les cas, le Client devra sécuriser l'environnement de l'abri et s'abstenir de tenter d'y remédier seul ou avec le recours d'un tiers, sans l'accord préalable d'Abri Plus, et ce sous peine de déchéance de la garantie.

Pour que la présente garantie puisse jouer, l'abri doit être installé sur un support solide (béton) et régulier. Abri Plus pourra émettre des réserves sur la tenue des éléments en cas de vents violents. La garantie contractuelle accordée suppose également que l'utilisateur de l'abri prenne les précautions élémentaires quant à l'entretien et à la destination de l'abri.

Le remplacement des produits défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie fixée ci-dessus.

La responsabilité d'Abri Plus ne pourra être engagée que sur faute prouvée dans la réalisation du dommage. En aucun cas, la responsabilité d'Abri Plus ne sera engagée à l'égard de l'Acheteur pour tout dommage indirect (tel que le préjudice moral ou commercial, clientèle perdue ...). En aucun cas la responsabilité d'Abri Plus ne pourra être recherchée au-delà d'un délai de 6 mois suivant le fait génératrice. De plus la responsabilité d'Abri Plus ne saurait excéder le montant global HT versé par l'Acheteur au titre de sa commande ayant entraîné sa responsabilité pour le dommage causé.

10 – LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les C.G.V. sont régies par la loi française.

Toutes les contestations, quel qu'en soit l'objet et nonobstant toute stipulation contraire, seront de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

ABRI PLUS EQUIPEMENT

14, rue des Frères Lumière • 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu • France

02 40 78 08 08 info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 €- RCS Nantes - 402 533 707 000 61 - APE 25 11 Z



Notre site de production a obtenu la certification ISO 14 001, ce qui signifie que nous mettons en œuvre une gestion visant à maîtriser notre impact sur l'environnement.